

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille
Siège :
Métropole Européenne de Lille
2 boulevard des Cités Unies -
CS 70043
59040 LILLE cedex

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole



Comité syndical du 16 février 2021

Délibération n° 02-2021



Objet : PARTICIPATION DES MEMBRES ET BUDGET PRIMITIF 2021

Le mardi seize février deux mille vingt-et-un à quatorze heures trente, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole Européenne de Lille en salle du Conseil, et en visio conférence, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Président.

Présents :

En présentiel :

Titulaires : BALLY Stéphane, BORREWATER Michel, DELEBARRE Patrick, DENDIEVEL Stanislas, DEPREZ-LEFEBVRE Thérèse, DESMET Rodrigue, DUCROCQ Jacques, DUMORTIER Benjamin, VERCAMER Francis

Suppléants : ANDRIES Jean-Philippe, PONCHAUX Danièle

En visioconférence :

Titulaires : BADERI Anissa, BOS Alain, CIETERS Marie, FOUTRY Luc, GARCIN Alexandre, GEENENS Patrick, HAESBROECK Bernard, HOTTIN Arnaud, LEPRETRE Sébastien, MARIAGE Isabelle, MASSON Jean-Gabriel, MAZZOLINI Sylvie, MOREAUX Maryse, ROUCOU José

Suppléants : AMBROZIEWICZ Jean-Marc, DUFOUR Didier, LAZARO Thierry, MANIER Didier, MAYOR Gérard, RENGOT Marielle

Secrétaire de séance : DESMET Rodrigue

Convocation adressée aux délégués du Comité syndical le : 10 février 2021

Nombre de délégués en exercice : 40

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Rapport du Président en exercice

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 16 décembre 2020.

Il a été l'occasion de présenter le projet de programme de travail pour l'année 2021.

Il a permis aussi d'évoquer la situation de Trésorerie satisfaisante du syndicat, avec un excédent de fonctionnement 2020 qui devrait être de l'ordre de 50.000 €.

Sur cette base, les prévisions financières pour l'exercice 2021 ont été tracées.

Comme chaque année, les recettes de l'année 2021 correspondent, au stade du Budget Primitif, aux participations des membres du Syndicat mixte.

En 2021, il est ainsi proposé, compte tenu du programme de travail présenté par notre maître d'œuvre, de maintenir les participations des membres à 0,75 € par habitant, soit un total de 959.259,00 €. (neuf cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante-neuf euros), lesquels sont répartis ainsi (sur la base des dernières données de population légales millésimées 2017, telles que mises à jour par décret) :

Membres du Syndicat mixte du SCOT	Population totale 2017	Participation en 2021 0,75 euros par habitant en €
Métropole Européenne de Lille (MEL)	1.181.692	886.269 €
CC Pévèle Carembault	97.320	72.990 €
TOTAL	1.279.012	959.259 €

Compte tenu,

- d'une part de la nécessité de provisionner les honoraires de notre avocat, le recours introduit à l'encontre de notre SCOT ayant été audiencé devant le TA de Lille en décembre 2020,
- et d'autre part des enjeux liés au programme de travail de l'ADULM, et présentés à l'occasion de notre débat budgétaire,

il est proposé de fixer la dotation de notre maître d'œuvre, à hauteur de 935.000 € (neuf cent trente-cinq mille euros).

Le Budget primitif 2021 s'établit dès lors comme suit, selon l'instruction comptable M 57 :

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

SM SCOT - projet de Budget Primitif 2021

Dépenses de l'exercice

articles	Libellés	BP 2021
11	charges à caractère général	16 259,00 €
6042	achats de prestation de service	
62268	honoraires	8 000,00 €
6237	publications	
6281	cotisations	8 259,00 €
12	charges de personnel	8 000,00 €
64111	rémunération	7 000,00 €
6451	URSSAF	1 000,00 €
65	autres charges de gestion courante	935 000,00 €
6574	subvention aux associations de droit privé	935 000,00 €
	TOTAL DEPENSES DE GESTION	959 259,00 €
66	charges financières	- €
67	charges exceptionnelles	- €
22	dépenses imprévues	- €
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES ET SPECIFIQUES	- €
	TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	959 259,00 €

Recettes de l'exercice

articles	Libellés	BP 2021
70	Prod. Services, domaine, ventes	- €
73	impôts et taxes	- €
74	dotations participations	959 259,00 €
746	DGD urbanisme - Etat	- €
74718	participation Etat	
74721	participation région	
74731	participation département	
74741	participations communes	
74751	participations EPCI	959 259,00 €
75	autres produits de gestion courante	- €
	TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	959 259,00 €
76	produits financiers	- €
77	produits spécifiques	- €
773	mandats annulés	
	TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	959 259,00 €
	+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	- €
	=	
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	959 259,00 €

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Les membres du comité syndical décident :

- de fixer à 0,75 € par habitant la participation financière des membres du syndicat ;
- d'adopter le principe de la présentation du budget selon l'instruction comptable M 57 ;
- de voter les crédits par nature et par chapitre ;
- d'arrêter les dépenses et les recettes à la somme de neuf cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante-neuf euros (959.259 €), tel que retrace dans le budget annexé.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
MM. ANDRIES et VERCAMER s'étant abstenus

Le Président du Syndicat mixte du SCOT
de Lille Métropole,
Pour le Président,
Le Secrétaire général délégué



François BERAUD